



Horaires d'ouverture :

Hôtel de ville

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

09h - 12h30 / 14h - 17h

Judi : fermé le matin hors vacances scolaires / 14h - 17h

Samedi : 9h-12h hors vacances scolaires

Mairie Annexe de la Madeleine

Lundi : 14h - 17h

Mardi à vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

Ouverture à 10h le 1er jeudi matin du mois

Samedi : 9h - 12h

Sites utiles pour vos démarches :

<https://spi.epn-agglo.fr>

www.evreux.fr

ants.gouv.fr

timbres.impots.gouv.fr

service-public.fr

Pour toute demande de renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter :

☎ : 02.32.31.52.23 (Hôtel de ville) et 02.32.31.52.26 (Mairie annexe de la Madeleine)

✉ population@epn-agglo.fr

CARTE D'IDENTITÉ/PASSEPORT

MINEUR

- Prendre un rendez-vous est indispensable pour déposer le dossier : sur le site <https://spi.epn-agglo.fr> ou au **02.32.31.52.23 / 02.32.31.52.26** (procédure de rendez-vous expliquée sur le site internet ville/EPN)
- Un sms de confirmation du rendez-vous est envoyé sur votre téléphone portable.
- Réunir toutes les pièces nécessaires et remplir la pré-demande en ligne **avant le rendez-vous**. (Procédure de rendez-vous expliquée sur le site internet ville/EPN). Si vous ne disposez pas de moyen informatique pour faire vos démarches en ligne, contacter le 02.32.31.52.23 Hôtel de ville ou le 02.32.31.52.26 Mairie Annexe de la Madeleine, un agent de la mairie vous accompagnera dans vos démarches.
- Se présenter au rendez-vous 10 minutes avant celui-ci.
- Un SMS sera envoyé pour vous avertir que votre titre d'identité est arrivé à la Mairie. Venir sans rendez-vous récupérer votre document avec **votre récépissé** et votre ancien titre si vous l'avez conservé.

Si le MINEUR a **12 ans et plus il doit être impérativement présent au dépôt et au retrait.**

Si le MINEUR a **moins de 12 ans il doit être présent au dépôt du dossier.**

Dans les deux cas, le mineur doit être accompagné de **son représentant légal.**

Attention, vous avez **3 mois** pour venir retirer le titre d'identité.

<h2>Documents obligatoires</h2> <p><u>Originaux et photocopies</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un acte de naissance de - 3 mois. <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile de - 3 mois : Quittance de loyer, facture d'électricité, gaz, téléphone, assurance maison, dernier avis d'impôt sur le revenu. <input type="checkbox"/> Plaque de photos au normes biométriques de - 6 mois obligatoirement. <input type="checkbox"/> Remplir la pré-demande sur le site ants.gouv.fr et l'imprimer. <input type="checkbox"/> Le titre d'identité du représentant légal. <p><u>Un timbre fiscal pour le passeport</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 17€ pour les mineurs de : 0 à 14 ans <input type="checkbox"/> 42€ pour les mineurs de : 15 à 17 ans <input type="checkbox"/> Ancien PASSEPORT/CNI (sauf perte ou vol).
<p>Si Perte</p> <p>Si vol</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une déclaration de perte à remplir en Mairie ou sur internet OU une déclaration de vol établi auprès de la gendarmerie ou de la Police Nationale tamponnée et signée. <input type="checkbox"/> Un timbre fiscal dématérialisé de 25€ pour la carte d'identité si perte ou vol. <input type="checkbox"/> Un timbre fiscal acheter sur internet : timbres.impot.gouv.fr ou chez le buraliste
<p>Si vous avez acquis la nationalité française</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Un acte de naissance de - 3 mois avec la mention de nationalité française. <input type="checkbox"/> Le décret de naturalisation ou certificat de nationalité française.
<p>Si vous souhaitez ajouter un nom d'usage du parent qui n'a pas transmis son nom</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une autorisation des deux parents et du mineur de plus de 13 ans accompagnés de leur pièce d'identité. <input type="checkbox"/> Un acte de naissance copie intégrale faisant apparaître le nom des deux parents.
<p>Si vous êtes sous tutelle</p> <p>Si vous êtes sous curatelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le jugement de tutelle avec la copie de la pièce d'identité du tuteur ou carte professionnelle. <input type="checkbox"/> Une attestation de - 3 mois avec le nom, prénom(s), date de naissance, l'adresse et la signature du tuteur ainsi que le nom, prénom(s), date de naissance du majeur sous tutelle. <input type="checkbox"/> Le jugement de curatelle.
<p>En cas de garde alternée avec un jugement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le jugement de garde alternée. <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile de - 3 mois des deux parents. <input type="checkbox"/> La copie recto verso des titres d'identité des deux parents.
<p>En cas de garde alternée sans jugement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une attestation conjointe des deux parents expliquant la garde alternée. <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile de - 3 mois des deux parents. <input type="checkbox"/> La copie recto verso des titres d'identité des deux parents.

- ❖ La durée de validité du passeport est de 5 ans
- ❖ La durée de validité de la CNI est de 10 ans

La ville d'Évreux ne maîtrise pas les délais de fabrication et de livraison de votre CNI ou PASSEPORT